

Les « migrants » sont aussi un business pour les avocats du droit des étrangers ...

écrit par Maxime | 27 juillet 2017

A noter aussi la mobilisation d'avocats en faveur des droits des migrants :

http://www.gazettedupalais.com/services/actualites/vie_pro/e-docs/droits_des_migrants_la_mobilisation_des_avocats_europeens_a_lesbos_un_an_apres/document_actu_pro.phtml?cle_doc=0000337A

Il y a effectivement un contentieux très important et donc de l'argent à se faire.

Naviguer entre les différents textes droits de l'hommistes, « reconstituer » le passé du migrant pour le faire entrer dans la bonne case, tout un travail susceptible d'être lucratif pour les nombreux avocats qui attendent le client, sans dossier à traiter... et qui ne gagnent même pas un SMIC en fin de mois.

Les riches avocats sont ceux qui ont un réseau qui fonde leur prospérité, la plupart sont pauvres voire très pauvres.

On peut se faire un réseau à gauche ou même à l'extrême-gauche de ce point de vue...

Beaucoup de personnes en France vivent du marché de l'immigration et ses prolongements.

On a beaucoup parlé ces derniers temps des réseaux qui orientent des femmes nigérianes vers la prostitution dès leur arrivée en France, il faut y ajouter les fonctionnaires chargés de l'immigration, les salariés d'associations pro-immigration et les avocats spécialisés dans les contentieux du droit des étrangers.

Il est clair qu'un moratoire sur l'immigration nuirait aux intérêts économiques des uns et des autres.